Squat de la rue de la Banque : la note qui accuse la mairie de Paris

14/11/2007 à 11h17

Une note juridique de la mairie de Paris révèle que le squat du 24 rue de la Banque, sous les feux des projecteurs, a été installé avec l'appui matériel de la mairie du 2ème arrondissement.

Dans une note du service juridique de la Ville de Paris, que le Perroquet Libéré s'est procuré, on apprend que la mairie du 2ème arrondissement a participé à l'installation du squat du 24 rue de la Banque.

Selon cette note, un huissier dépêché sur les lieux par le propriétaire a constaté qu'une camionnette estampillée « Mairie de Paris » livrait du matériel municipal devant l'immeuble récemment occupé : chaises tréteaux, éléments de douche…

« Invité par l'huissier à s'exprimer sur la situation, M. Jacques Boutault, maire du 2ème arrondissement, lui a indiqué qu'il n'avait rien à répondre ».

Un nouvel élément qui confirme l'ambigüité de la position de la Ville dans l'affaire de la rue de la Banque, comme le soulignait déjà Le Perroquet Libéré en octobre.

suite